

Projet : 50034 - Nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts - Pôle muséal et cu

No d'annonce 516285 | OB07 | MCBA concours sur présélection

Concours

En-tête du formulaire

Doc id: 516285

Dok Type: OB07

Utilisateur: 639404

Référence de votre dossier : MCBA concours sur présélection

Soumis à l'accord de l'OMC/GATT, respectivement aux accords internationaux: Oui

Mode de procédure choisi: Procédure sélective

Date de publication dans la Feuille officielle du canton VD 20.07.2010

Date de publication souhaitée Simap: 20.07.2010

1. Pouvoir adjudicateur

1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur

Service d'achat/Entité adjudicatrice: DINF-Service Immeubles, Patrimoine et Logistique 530 MCBA Pôle muséal

Lieu du service d'achat/entité adjudicatrice: Pl. de la Riponne 10, 1014 Lausanne

Canton du service d'achat/entité adjudicatrice: VD

Service organisateur/Entité organisatrice: SIPAL-Division Architecture et Ingénierie

à l'attention de: Alain Dayer

Adresse: Pl. de la Riponne 10

NPA/Localité: 1014 Lausanne

Pays: Suisse

Téléphone: 021 316 73 84

Fax: 021 316 73 47

E-mail: info.sipal@vd.ch

URL: sans indications

1.2 Les demandes de participation au marché sont à envoyer à l'adresse suivante

Nom: Concours MCBA - pôle muséal et culturel

à l'attention de: Béatrice Ehler, Notaire

Adresse: CP 6035 - Rue Caroline 1

NPA/Localité: 1002 Lausanne

Pays: Suisse

Téléphone: sans indications

Fax: sans indications

E-mail: sans indications

1.3 Délai souhaité pour poser des questions par écrit

sans indications

1.4 Délai pour le dépôt de la demande de participation au marché

Date: 08.09.2010

Heure: 16:00

Exigences formelles: Selon cahier des charges

1.5 Type de concours

Concours de projets

1.6 Genre de pouvoir adjudicateur

Canton

2. Objet du concours

2.1 Genre de prestations de concours

autres

2.2 Titre du projet du concours

Nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts - Pôle muséal et culturel

2.3 Référence / numéro de projet

530-MCBA

2.4 Vocabulaire commun des marchés publics

CPV: 71000000 - Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.5 Description du projet

Le concours pour le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) et le pôle muséal et culturel, sur le site des halles CFF aux locomotives, doit offrir à l'institution du MCBA en priorité, un lieu de résidence à l'identité forte, une image de référence dans le tissu urbain qui se développera de manière à accueillir, en phases successives, d'autres institutions culturelles et devenir ainsi un quartier de ville accueillant, animé et séduisant en relation directe avec la plateforme de transit qu'est la gare de Lausanne.

Le concours comprend deux niveaux de réflexion. Le premier, qui correspond à un concours de projets, concerne l'implantation du MCBA et la réaffectation des halles CFF aux locomotives dont le programme des locaux comprend 8'090 m2 de surface utile pour un budget arrêté à CHF 75 millions. Le second vise à initier le développement du pôle muséal et culturel sur le long terme. Il s'agit d'un concours d'idées dont le programme, donné à titre indicatif, est inspiré par les besoins des musées de l'Elysée et du Mudac et comprend 8'000 m2 de surface utile.

2.6 Lieu de réalisation

Commune de Lausanne

2.7 Marché divisé en lots?

Non

2.8 Des variantes sont-elles admises?

Non

2.9 Des projets partiels sont-ils admis ?

Non

2.10 Délai de réalisation

Début 01.07.2011 et fin 31.03.2016

Remarques: A titre indicatif

3. Conditions

3.1 Conditions générales de participation

Ne seront retenues que les dossiers complets et arrivés dans le délais. Demeure réservée la décision d'exclusion ultérieure suite au contrôle des attestations prouvant le respect des usages professionnels et du paiement des charges sociales conventionnelles.

3.2 Cautions/garanties

sans indications

3.3 Conditions de paiement

sans indications

3.4 Coûts à inclure dans le prix

sans indications

3.5 Association de bureaux

Admise, tous les membres doivent respecter les conditions.

3.6 Sous-traitance

Autorisée selon l'art. 6 du Règlement d'application de la loi sur les marchés publics RLMP-VD 726.01.1.

3.7 Critères d'aptitude

conformément aux critères cités dans les documents

3.8 Justificatifs requis

conformément aux justificatifs requis dans le dossier

3.9 Critères d'appréciation des projets

conformément aux critères cités dans les documents

3.10 Conditions pour l'obtention des documents de participation

L'inscription pour l'obtention des documents de participation est possible jusqu'au : 07.09.2010

Prix: aucuns

Conditions de paiement : sans indications

3.11 Nombre max. des participants admis

20

Remarques: Dont trois candidatures destinées à assurer la relève professionnelle.

3.12 Date prévue pour la confirmation des participants sélectionnés

3.13 Délai prévu pour le dépôt des offres

3.14 Langues acceptées pour les demandes de participation au marché

Français

3.15 Validité de l'offre

sans indications

3.16 Obtention des documents de participation pour la phase de sélection

sous www.simap.ch

Les documents de participation pour la phase de sélection sont disponibles à partir du

20.07.2010

jusqu'au:

07.09.2010

Langue des documents de participation

Français

Autres informations pour l'obtention des documents de participation : Le texte est également disponible sur le site Internet www.mcba.ch, sous la rubrique « futur musée »

4. Autres informations

4.1 Noms des membres et des suppléants du jury, ainsi que des éventuels experts

Président :

M. Olivier Steimer, président de la Banque Cantonale Vaudoise

Vice président :

M. David Chipperfield, architecte

Membres non professionnels :

M. Daniel Brélaz, syndic de la ville de Lausanne - M. Pierre-Marcel Favre, éditeur - M. Bernard Fibicher, directeur du MCBA - M. André Hoffmann, administrateur de sociétés - M. Pierre Keller, directeur de l'ECAL - Mme Christine Salvadé, journaliste - Mme Brigitte Waridel, cheffe de service du SERAC

Membres professionnels :

Mme Geneviève Bonnard, architecte - M. Patrice Bulliard, urbaniste, chef du service d'urbanisme de la ville de Lausanne - Mme Stéphanie Cantalou, architecte cantonale du canton de Vaud - M. Patrick Devanthery, architecte - M. Francisco Aires Mateus, architecte - M. Aurelio Muttoni, ingénieur civil, professeur EPFL - M. Charles Pictet, architecte - M. Laurent Staffelbach, architecte, CFF Immobilier

Suppléants non professionnels :

M. Bernard Decrauzat, président du comité exécutif MCBA - Mme Silvia Zamora, municipale de la ville de Lausanne

Suppléants professionnels :

Mme Deborah Saunt, architecte - M. Philippe Pont, chef de Service du SIPAL

Experts connus à ce jour :

M. Jean-François Bodin, architecte muséographe - M. Laurent Chenu, conservateur des monuments et sites du canton de Vaud - M. Hartwig Fischer, directeur du Folkwang Museum, Essen - M. Pierre Frey, historien - M. Thomas Huber, artiste - M. Christian Jelk, président VISARTE VD - M. Fernandez, Muttoni & Fernández ingénieurs conseils - M. Yves Roulet, chef de la section énergie, environnement SIPAL - M. Roland Bieri, Hügli AG, sécurité

4.2 La décision du jury a-t-elle force obligatoire?

Oui

Remarque: sans indications

4.3 Planche de prix et mentions

La somme globale des prix, mentions et indemnités pour le concours de projets et le concours d'idées s'élève à : 575'000.- CHF HT. Elle a été calculée conformément aux directives, édition de juillet 2009, de la commission des concours de la SIA.

4.4 Droit à une indemnité?

Non

4.5 Anonymat

sans indications

4.6 Genre et ampleur du ou des marchés devant être adjugés conformément au programme du concours

sans indications

4.7 Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC

sans indications

4.8 Conditions particulières régissant la procédure

sans indications

4.9 Autres indications

sans indications

4.10 Organe de publication officiel

sans indications

4.11 Indication des voies de recours

Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, av. Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne, dans les 10 jours dès la publication.
